PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL EN ALTERNANCE

Formation certifiante

Gestionnaire de paie - Contrat en alternance

Types d'emplois accessibles : Gestionnaire de l'administration du personnel et de la paie;Assistant de gestion et d'administration du personnel;Chargé de la paie;Gestionnaire de paie et de l'administration du personnel,Collaborateur paie,Comptable spécialisé paie

DURÉE DU CONTRAT

Durée recommandée : 12 mois environ

ALTERNANCE RECOMMANDÉE

2 semaines en centre, 6 semaines en entreprise

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel de niveau 5 (BTS/DUT) de gestionnaire de paie.Pour connaitre les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.
Pour connaitre les détails de cette certification, consultez France Compétences

PRIX

Nous consulter

3936 Service gratuit + prix appel

RÉFÉRENCE AFPA

10881

CODE RNCP

37948

CODE DIPLOME

36T31501

RÉSULTATS

Données 2025

82,50% de réussite au titre professionnel

Sources et méthodes de calcul

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

> Pour en savoir plus

ACCÈS À LA FORMATION

Afin de définir le parcours le plus adapté à votre profil et à votre projet, selon la formation, l'admission peut comporter les étapes suivantes :

- information collective ou individuelle,

Fonctions supports de l'entreprise

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Entretien préalable

OBJECTIFS

- Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie
- Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

PROGRAMME DE FORMATION

Module préparatoire : acteur autonome de mon alternance

1. Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie
 - Présentation du bulletin de paie
 - Définir la rémunération de base
 - Déterminer la rémunération brute
 - Valoriser les cotisations sociales
 - Détermination des assiettes et plafonds
 - Déterminer et valoriser : Les avantages en nature, les remboursements de frais, les titres restaurants, les chèques vacances, les saisies, le prélèvement à la source, le paiement des rémunérations, ...

2. Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle
 - Gestion des temps de travail
 - Gestion des congés
 - Gestion des accidents du travail
 - Gestion des autres absences
 - Traiter le départ à la suite au décès, démission ou retraite
 - Traiter le départ à la suite d'une rupture conventionnelle ou licenciement
 - Gérer la Déclaration sociale nominative (DSN)
 - Apporter une réponse à une demande ne matière de paie
 - Préparer les données sociales de la paie

Session d'examen

ACTIVITÉS À PRIVILÉGIER EN ENTREPRISE

En début de parcours
• Collecter les variables de paie• Saisir les variables de paie, par salarié• Discriminer les éléments soumis ou non à cotisations sociales• Rechercher dans la documentation professionnelle et conventions collectives les informations• Repérer les situations particulières nécessitant un traitement adapté• Mettre à jour les dossiers individuels des salariés et de l'entrepriseEn milieu de parcours
• Assurer le traitement de la paie• Valoriser les événements particuliers liés aux absences• Valoriser les congés payés• Contrôler l'édition des bulletins• Contrôler le journal de paieEn fin de parcours
• Valoriser les situations particulières relatives à un licenciement• Valoriser les cas spécifiques ou particuliers• Générer la déclaration sociale numérique (DSN)• Contrôler le Compte rendu métier (CRM)• Transmettre les données de paie en vue d'un traitement comptables, économique, social…

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS

afpa.fr

3936 Service gratuit + prix appel

Document non contractuel téléchargé le 27/07/2026 contenu mis à jour le 04/01/2024

- point sur vos acquis,
- entretien individuel.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution. Vous pouvez consulter en ligne les dates programmées pour chaque site et contacter un conseiller client au 3936 pour plus d'informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis

- En cours de formation

Evaluation périodes d'application pratique

- Bilan de la période en entreprise

Certification TP, CCP

Délibération du jury sur la base :

- du dossier professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final

Evaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire.

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES IMPORTANTES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (https://www.francecompetences.fr) en précisant le code RNCP de la formation (indiqué dans le programme téléchargeable sur la page internet de la formation),pour accéder à des informations sur la certification,en particulier :

- nom du certificateur
- date d'enregistrement de la certification
- taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- passerelles vers d'autres certifications

> Consultez le site de France Compétences

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée,ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé ;
Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Documents écrits – Diaporama - Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias
Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :
- Des salles polyvalentes
- Des salles informatiques offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : vidéo projecteur...
- Ressources documentaires

Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme au Référentiel d'évaluation des Titres professionnels et CQP

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 3936.

Document non contractuel téléchargé le 27/07/2026 contenu mis à jour le 04/01/2024